

CHR VERVIERS	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : DIV
	Année : 2021
	N° Fonction : 014
	Version : 3

TITRE DE LA FONCTION

Physicien médical expert ("MPE") en radiothérapie (H/F)

1. La fonction de radiophysicien médical

Sous la responsabilité du médecin chef de radiothérapie, le radiophysicien médical assure la réalisation de la dosimétrie clinique et physique, la mise à jour des protocoles de traitement et des procédures de contrôles des appareils.

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme) :

Le poste de physicien médical expert (MPE) en radiothérapie se situe au niveau de l'organigramme de la direction générale, au sein du service de physique médicale hospitalière dont la structuration est en cours (échéance octobre 2021).

Il dépend fonctionnellement du médecin chef du service de radiothérapie, et hiérarchiquement du chef du service de physique médicale hospitalière.

b) Les missions de la fonction :

Le physicien médical assure les missions décrites dans l'arrêté royal du 20/02/2020 :

- participation aux activités quotidiennes de l'équipe de physique
- préparation et optimisation des plans de traitement
- vérification, encodage et approbation de ces plans dans le système "Record and Verify"
- contrôle de l'exactitude des données permettant le traitement des patients aux accélérateurs linéaires
- participation aux programmes d'assurance-qualité ciblant les patients, et vérification de leur bonne application
- réalisation des contrôles de qualité du parc des machines du service, à fréquence journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle selon les recommandations nationales et les procédures du service (tels que, et de manière non exhaustive, le contrôle du débit de dose des accélérateurs linéaires, les contrôles des paramètres d'irradiation, l'étalonnage des instruments de mesure...)
- actualisation des procédures de dosimétrie physique
- participation au développement et au maintien du système qualité, en collaboration avec le coordinateur qualité du service
- participation au développement de nouvelles techniques en radiothérapie (telles que Stereotactic Radio Surgery SRS, adaptive planning, stratégies de gestion du mouvement en radiothérapie,...)

c) Les compétences :

- **Les compétences génériques :**

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- Aptitude à travailler au contact des patients ;
- Flexibilité quant aux contraintes d'horaires occasionnellement irréguliers, dans le but d'une prise en charge optimale du patient en termes de qualité et de délais ;
- Posséder la faculté de planifier et de dresser des priorités ;

- **Les compétences techniques :**

- Capacités et volonté de s'investir dans le développement clinique, la formation continue et la recherche scientifique ;
- Disposer d'une expertise en IMRT, a fortiori dynamique/rotationnelle ;
- Connaissance au moins passive de l'anglais. De bonnes capacités d'expression sont un plus, dans l'optique de collaborations cliniques et scientifiques à l'échelle internationale ;
- Toute autre connaissance linguistique est un atout.

3. Les modalités d'exercice

a) **Grade** : Attaché spécifique ;

b) **Barème** : A4sp ;

c) **Horaire** : Temps plein : 38 heures à raison de 5 jours par semaine entre 8 heures et 18 heures. Selon les nécessités du service (urgences médicales, interventions techniques sur les appareils de traitement) certaines prestations sont susceptibles d'être assurées en soirée et/ou le week-end.

4. Les conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en physique ;
- Etre titulaire d'un master complémentaire en physique médicale ;
- Disposer de l'agrément ministériel d'expert en physique médicale orientation radiothérapie, délivré par l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire, ou être dans les conditions pour obtenir cet agrément.
- Réussite de l'examen de sélection.

5. Les atouts

- Connaissance de l'anglais ou autre connaissance linguistique ;
- Maîtrise des compétences techniques ;